

## 11<sup>ème</sup> congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation

### Réflexions critiques sur l'entrepreneuriat comparé: comparer et contextualiser ?

AuréliE EWANGO-CHATELET Université Côte d'Azur, GREDEG (France)

[aurelie.ewango-chatelet@unice.fr](mailto:aurelie.ewango-chatelet@unice.fr)

**Résumé :** L'essentiel des recherches empiriques conduites dans le domaine de l'entrepreneuriat comparé prend la forme d'enquêtes de comparaisons internationales par questionnaires. Pourtant les méthodes qualitatives sont reconnues pour permettre de saisir le processus entrepreneurial dans sa complexité et dans la diversité de ses contextes. La communication questionne la place de la comparaison dans les études contextualisées de l'entrepreneuriat en révisant des travaux empiriques adoptant une approche qualitative en entrepreneuriat comparé. Si les imperfections des conceptions et les failles des pratiques sont dévoilées, cette mise en perspective du dilemme comparaison-contextualisation suggère tout de même des pistes de stratégies pour agir.

**Mots clefs :** approche critique, comparaison internationale, méthodologie, épistémologie, impact, entrepreneuriat comparé, contextualisation

## **Introduction**

«Comparaison n'est pas raison», cet adage de bon sens est-il bien raisonnable? Le succès de l'étude internationale annuelle Global Entrepreneurship Monitor (GEM) lui donne tort. Cependant, les démarches comparatives en entrepreneuriat ne sauraient se réduire à cet exercice coûteux, bien qu'appréciable, des comparaisons internationales destinées à mesurer l'activité entrepreneuriale de différents pays. Par ailleurs, d'autres travaux sur les dynamiques entrepreneuriales montrent que le cadre national n'est pas toujours le niveau d'analyse le plus pertinent, notamment pour saisir la diversité du phénomène (Julien & Marchesnay, 2011).

Relativement méconnue dans les approches qualitatives en entrepreneuriat, la démarche comparative reste fréquemment assimilée à des stratégies de recherche quantitative ou à l'unique approche culturaliste issue des travaux pionniers de Hofstede (1998).

Ayant pour fondement une forte prise en compte de la singularité du contexte (Morisson, 2006), les méthodes qualitatives sont de plus en plus reconnues pour permettre de saisir le processus entrepreneurial dans sa complexité et dans la diversité de ses contextes (Franck & Landström, 2016) (Hlady Rispal & Jouison-Laffitte, 2015). Une tendance des recherches critiques en entrepreneuriat, à l'instar de Léger-Jarniou, Nelson, & Chasserio (2015), consiste à opposer approches comparatives, perçues comme de simples descriptions singulières, aux approches compréhensives supposées apporter plus d'explication. Mais comme le notent Séraphin, Butler & Vanessa (2013) dans leur étude comparative du secteur du tourisme à l'Ile Maurice, Kenya et Haïti, l'approche comparative a le mérite d'éclairer les similitudes et divergences de l'entrepreneuriat entre des contextes ou des pays différents. Mais trop souvent ces études s'en tiennent encore à des comparaisons entre contextes et cas relativement proches sous bien des aspects (Verstraete & Fillion, 2001). Certaines études au niveau régional ou infra national s'intéressent aux contextes contrastés à l'instar de Razafindrazaka, St-Pierre & Trépanier (2014).

Bien que la pratique consistant à élaborer des cadres théoriques à partir d'investigations contextualisées, soit largement admise dans le champ de l'entrepreneuriat, les enjeux conceptuels, méthodologiques, épistémologiques ou pratiques de la production de connaissance, dans une perspective de pluralité, restent une préoccupation récente. Rares sont les travaux qui s'y consacrent exclusivement (Germain & Jacquemin, 2017). A titre illustratif, depuis le numéro spécial de la revue *Entrepreneurship and Regional Development* en 2013 sur

les spécificités d'un courant européen ; Hlady Rispal & Jouisson-Laffite (2015) montrent les contributions variées des méthodes qualitatives, Franck & Landström (2016) se penchent sur les différentes méthodes pour élaborer scientifiquement des résultats actionnables et générer de l'impact. Certains auteurs analysent les stratégies pour mener des recherches créatives (Zahra & Wright, 2011) ou pour générer un savoir utile aux acteurs (van Burg and Romme, 2014).

Tous soulignent les difficultés récurrentes qui jalonnent le travail de collecte, de mise en relation des données empiriques et de communication des résultats. Aucun, de ces problèmes, ne peut être ignoré lorsqu'on examine les questions de la comparaison. L'objet de cette communication est d'interroger de manière critique la pratique de l'approche comparative dans les recherches qualitatives en entrepreneuriat. Son but est de clarifier et de mettre en valeur les enjeux, limites et la potentielle contribution d'une approche comparative à l'action entrepreneuriale. Plus précisément, l'angle d'entrée que nous proposons est celui d'un parti pris sur un enrichissement mutuel entre comparaison et contextualisation. A l'épreuve du terrain, peut-on faire des comparaisons judicieuses entre des contextes entrepreneuriaux différents ? Comment tirer des leçons d'un contexte pour les appliquer à un autre ? La comparaison se réduit-elle à un outil neutre d'action publique en faveur de l'entrepreneuriat ? Si la comparaison ne se borne pas à explorer terme à terme les différences et similitudes entre les cas étudiés, pas plus qu'elle ne réside dans la mise en évidence de l'infinie diversité des contextes possibles, comment mettre en œuvre un travail de généralisation tout en rendant compte des spécificités de chaque cas ? Cette réflexion tentera d'apporter des éléments de réponse à ces questions en empruntant des réflexions plus abouties à d'autres disciplines des sciences sociales.

Après avoir précisé la confrontation et la complémentarité entre les deux concepts de comparaison et de contextualisation, il sera démontré qu'en dépit de leurs imperfections et risques, les approches comparatives peuvent enrichir le champ de l'entrepreneuriat et produire des recherches pertinentes pour les acteurs privés ou publics.

## **1. La comparaison des contextes entre universalisme et contextualisme**

Les relations non apaisées entre les pratiques de contextualisation et les démarches comparatives méritent d'être questionnées. Si la notion de contexte fonde la perspective qualitative, l'analyse de quelques études en entrepreneuriat montre que la manière de le prendre en compte est rarement reportée. Plus encore, le concept de contextualisation est peu

explicité. Un recours aux sciences sociales montre le dilemme du contexte et ses conséquences pour l'entrepreneuriat comparé.

### **1.1 Le dilemme du contexte en sciences sociales**

Une première approche de la contextualisation semble la résumer en une simple prise d'informations dans l'environnement de la recherche. C'est ainsi que la pratique consistant à traiter le contexte comme étant évident, « stable, clair et suffisant et ne nécessitant aucune qualification propre » est courante (Dilley, 1999, p. 2). Dans cette vision réductrice, le contexte est assimilé à l'idée de milieu ou d'environnement. Les relations entre les démarches de comparaison et de contextualisation paraissent alors presque évidentes et ne semblent pas problématiques. Le concept d'écosystème entrepreneurial représente un exemple particulièrement illustratif pour son apport à la contextualisation des recherches. Force est de constater que le contexte est souvent traité comme stable, permanent et avec des propriétés identifiables. Le concept de contexte est alors dépouillé de sa complexité. Toutefois un retour aux sources biologiques permet de comprendre qu'un contexte peut représenter un environnement inhospitalier pour un organisme mais un paradis pour un autre.

La notion apparemment simple qu'est la contextualisation et l'invocation du contexte soulève des questions importantes dès que l'intérêt porte sur la définition du contexte. Celles-ci ont été posées et débattues dans différentes disciplines des sciences humaines: les spécialistes de la philosophie, de l'anthropologie, de la linguistique, des sciences de l'éducation et des études culturelles ont tous eu de la difficulté à comprendre le concept de contexte. Y-a-t-il un problème de contexte dans la perspective comparative? L'anthropologue Dilley (1999) répond de manière affirmative. En tant que stratégie analytique, le contextualisme, en mettant l'accent sur le local et les particularités, s'oppose à l'universalisme, préoccupé par des principes globaux et partagés par tous. Le caractère a-contextuel des principes universalistes est bien connu et documenté. Cependant les relations entre la contextualisation et la comparaison ne sont pas univoques. En s'appuyant sur des travaux en philosophie, Dilley (1999) démontre le « dilemme du contexte »: une contextualisation extrême aboutit à rendre impossible toute possibilité de comparaison.

Dès lors, si on admet que la comparaison ne se borne pas uniquement à explorer terme à terme les différences et similitudes entre les situations étudiées dans une visée descriptive (Zahra, 2007), il apparaît que le contextualisme entretient des relations ambivalentes avec la

démarche comparative. Contextualiser peut représenter une entrave à la démarche de comparaison qui est prise en étau entre relativisme extrême et universalisme fondamental.

### **1.2 Conséquences pour la recherche en entrepreneuriat comparé**

La recherche en entrepreneuriat comparé n'échappe pas au dilemme du contexte. Selon Zahra (2007), la contextualisation n'implique pas l'abandon de tout effort de modélisation et théorisation. Il est alors possible d'en déduire que la comparaison judicieuse entre des contextes d'entrepreneuriat est susceptible de contribuer au développement de la connaissance du domaine.

Avec l'expansion internationale de la recherche en entrepreneuriat (Verstraete et Fillion, 2001), les chercheurs ont commencé à réfléchir aux similitudes et aux différences des dynamiques entrepreneuriales sur le plan national ou régional. La revue bibliométrique de Su, Zhai & Landström (2015) indique que ces discussions mettent en lumière deux tendances contradictoires. D'une part, les similarités dans les thématiques et méthodes de recherche facilitent la promotion du domaine de connaissance et encouragent des collaborations à travers les régions. D'autre part, l'approche régionale de la recherche a permis de distinguer les caractéristiques spécifiques à chaque région. Les dimensions liées aux affaires, historique, sociale, spatiale et institutionnelle du contexte se révèlent très différents en fonction des régions (Zahra and Wright 2011). Ces nuances contextuelles, du fait de particularités socio-culturelles, lorsqu'elles sont prises en compte, peuvent enrichir la recherche en diversifiant les thématiques privilégiées et les méthodes utilisées (Zahra, 2007). De nombreux exemples viennent confirmer cette position. Les recherches sur l'entrepreneuriat chinois (Su, Zhai & Landström, 2015) ou africain (Saporta & Kombou, 2000) ont soulevé des thématiques propres à ses contextes telles que le phénomène très particulier de l'entrepreneur travailleur migrant rural pour le premier ou la question de l'informalité pour le second. En 2013, le numéro spécial de la revue *Entrepreneurship and Regional Development* sur les spécificités des recherches en contexte européen, a montré notamment un recours plus fréquent aux approches qualitatives que dans les recherches américaines.

Dès lors, comment le champ de l'entrepreneuriat peut se prémunir d'une dérive relativiste extrême qui produirait uniquement des points de vue originaux, sans toutefois tomber dans l'illusion de lois universelles permanentes. A cet effet, l'analyse comparative apparaît comme un moyen pour dépasser un tel dilemme.

### **1.2 Le raisonnement par comparaison et ses exigences pour analyser les contextes**

La recherche comparative offre un potentiel considérable pour l'analyse de contextes différents entrepreneuriaux. La démarche comparative peut être mise en œuvre sur des terrains variés, faisant appel à des échelles d'analyse contrastées tant spatiales que temporelles: comparaisons entre pays, mais aussi entre régions ou villes, entre groupes sociaux ou organisations, etc.

Il existe plusieurs conceptions de la comparaison, de la plus large comme raisonnement propre à la pensée humaine, à une acception restreinte situant la comparaison au fondement même du raisonnement en sciences sociales, et enfin une définition plus étroite, correspondant au fait de comparer au moins deux cas distincts. C'est la seconde définition d'une démarche des sciences sociales, où tout chercheur fait de la comparaison comme M. Jourdain faisant de la prose sans nécessairement le savoir, qui est ici retenue.

La comparaison se distingue d'autres modes de raisonnement telles que l'analogie : « ressemblance, établie par l'imagination [...] entre deux ou plusieurs objets de pensée essentiellement différents » (Petit Robert, 1998); l'homologie relative à la forme « des éléments qui, dans des figures semblables, sont disposés de la même façon »; et enfin le raisonnement contrefactuel qui est une reconstitution fictive en se demandant « et si ..? ». Selon les principes généraux de la démarche comparative partagés par plusieurs disciplines de sciences sociales, nous admettons que toute comparaison vise à mettre en évidence l'effet du contexte sur les objets de recherche observés. Cependant, si l'on s'accorde volontiers sur cette proposition générale, il est possible d'observer des différences sensibles dans les pratiques de recherche.

Ainsi, pour être qualifiée de comparative, une recherche doit avoir été pensée et organisée avec les précautions méthodologiques qui s'imposent. A défaut d'une telle démarche, elle s'expose à deux risques principaux.

Tout d'abord, le risque de comparer l'incomparable est toujours présent. A titre illustratif, que ce soit en comparant les hommes et les femmes entrepreneurs, ou les hommes et les femmes entrepreneurs aux non entrepreneurs, les résultats de la plupart des études traitant de la différence de genre et des spécificités des femmes entrepreneurs semblent mitigés d'autant que les études empiriques comparatives restent rares. Certains suggèrent qu'il existe peu de différences, tandis que d'autres études les mettent en avant. Cependant, des analyses plus approfondies produisent des résultats nuancés et soulignent que même si l'existence de

différenciation non physiologique entre les hommes et les femmes paraît universelle, l'amplitude de ces différences varie d'une culture à une autre (Mueller, 2004)

Ensuite, le second risque est celui d'une exploitation des résultats en dehors de leur contexte de production. Une utilisation abusive est possible lorsque les résultats servent de justifications à des politiques publiques, comme par exemple pour identifier des politiques jugées « meilleures » que d'autres, ou pour recommander le transfert d'une pratique d'un contexte à un autre. Ainsi, les comparaisons financées par des institutions internationales sont souvent orientées par des visées normatives et peuvent parfois être insuffisamment contextualisées.

L'élaboration d'une recherche académique comparative rencontre trois types de difficultés: des difficultés d'organisation, de définition des paramètres de la recherche, et des difficultés relatives à la disponibilité de données comparables et à leur équivalence conceptuelle. Dès lors, la démarche comparative peut poursuivre différents types d'objectifs (Øyen, 1990):

- Praxéologiques: lorsqu'il s'agit de tirer des leçons pour améliorer la compréhension d'un contexte en le comparant avec d'autres ou tirer un enseignement des politiques menées dans d'autres contextes;
- Interprétatifs: lorsqu'il s'agit de classer, ordonner pour mieux comprendre les phénomènes observés ; explorer des formes entrepreneuriales négligées ou marginalisées et remettre ainsi en cause le point de vue dominant ;
- Conceptuels/théoriques: lorsqu'il s'agit de mettre en évidence des régularités et les expliquer afin de tester une théorie à travers des milieux variés ; rechercher des critères pour évaluer la portée et la valeur d'un phénomène donné ; construire une modélisation plus générale; remettre en question les prétentions à l'universalité.

## **2. L'entrepreneuriat comparé: intérêts et risques**

Les travaux, qui intègre la dimension « plurielle et métissée » de l'entrepreneuriat, oscillent entre une volonté nomothétique qui cherche à généraliser des principes universels et le souci de préserver la singularité dans une tradition idiographique (Germain, 2018).

### **2.1 Attraites et risques de l'analyse comparative**

Depuis l'essor du mouvement des Comparative Management dans les années 70, les études comparatives contribuent à une perspective qui permet de souligner la diversité et l'influence des contextes nationaux lorsque les théories sont confrontées aux pratiques et évidences

empiriques (Kamdem, 2000). L'entrepreneuriat aussi fait l'objet d'analyse comparative. Son essor s'explique par une prise de conscience croissante des limites des recherches centrées sur un contexte unique. Par exemple, la typologie de Torrès (2004) a été élaborée grâce à la prise en compte de contextes géographiques aux logiques différentes. Ainsi, loin de l'unique conception libérale anglo-saxonne autrefois dominante, désormais on ne peut plus étudier les dynamiques entrepreneuriales sans préciser s'il s'agit d'entrepreneuriat social, issu de quartier populaire, ethnique, de mamans, ou féminin, etc.

Les interactions entre la culture entrepreneuriale et la notion de culture nationale sont au cœur des débats de l'entrepreneuriat comparé. Ils posent la question de l'universalité de la culture entrepreneuriale et sa transposition à tous les contextes et tous les pays. Les premiers travaux ont insisté sur des aspects communs qui ont abouti à la conception d'une culture entrepreneuriale semblable pour toutes les nations (Hayton & al., 2002). Des études plus récentes mettent en lumière des nuances contextuelles qu'il conviendrait de prendre en compte (Zahra & al., 2014).

Le développement des études en management comparé a fait émerger plusieurs critères de classification et de typologies dont la dualité contingence-universalité. L'universalité postule qu'il n'existe pas de différences réelles entre les pays et que les différences existantes dépendent plutôt de l'individu, de la situation ou de l'organisation et non pas de la culture nationale de l'entreprise ou du dirigeant. A l'opposé, d'autres approches mettent en avant les effets de contexte.

Comme le soulignent, à juste titre, des courants dont l'objet de recherche est marginalisé par la situation géographique, économique, sociale ou de genre, il n'est pas acceptable que des groupes dominants partent du principe que ce qui est valable pour un pays, un secteur, un genre, l'est sûrement partout ailleurs, jusqu'à preuve du contraire. L'attention a été ainsi attirée sur des groupes d'entrepreneurs encore peu considérés comme les femmes ou les migrants, par exemple. Ainsi assistons-nous à des ségrégations de l'entrepreneuriat telles que : l'entrepreneuriat des étudiants, des jeunes, l'entrepreneuriat féminin ou encore l'entrepreneuriat ethnique, etc. Certains travaux, d'orientation interculturelle-comparative, adoptent une démarche comparée de l'entrepreneuriat et soulignent le rôle des facteurs sociopolitiques, culturels et économiques. Leur point commun, le lien entre l'entrepreneuriat et les caractéristiques de l'environnement, permet de passer de l'universalisme à la contingence culturelle (Bayad & Bourguiba, 2007).



Un constat généralisé est que la perspective d'explication culturelle, bien que n'étant pas la seule, domine dans certains travaux. L'approche culturelle dans les recherches comparatives internationales en entrepreneuriat souffre de plusieurs insuffisances (Nkakleu & Levy-Tadjine, 2005) La culture nationale est souvent isolée d'autres facteurs et revêtue d'une puissance explicative parfois injustifiée. A titre d'exemple, la tendance à spatialiser l'entrepreneuriat, qui revient à attacher l'explication à un territoire singulier, est dénoncée par Verstraete & Filion (2000). Les différences observées entre contextes sont souvent expliquées comme étant liées à des différences culturelles, aussi bien entre la France et les Etats-Unis (Fayolle, 2000) (Torrès, 2004) qu'entre les pays occidentaux et africains (Kamdem, 2000), par exemple. Ainsi, ces travaux aboutissent généralement aux conclusions que les échecs des processus de transfert ou d'implantation sont dus à des contextes non appropriés. De ces travaux émerge un classement, sinon une hiérarchie des pays ou contextes. Le discours idéologique, masqué derrière des résultats, se base sur une opposition entre tradition et modernisme, ce dernier étant considéré comme la norme.

Il est possible d'identifier deux courants majeurs de la contingence culturelle (Shamba, 2007). Le premier raisonne en terme de programmation mentale par les valeurs en s'appuyant sur les quatre indicateurs de la culture selon les travaux par questionnaire de G. Hofstede : (individualisme/communautarisme, distance hiérarchique, évitement de l'incertitude et masculinité/féminité). Le second s'appuie sur les logiques nationales, vues comme des propriétés générales d'une manière de vivre en société, à partir des travaux ethnographiques de d'Iribarne (1997) et s'appuyant sur les arrangements sociétaux et institutionnels (la nature des relations interpersonnelles, le rapport au temps, l'appartenance au milieu social traditionnel, etc.).

Face aux impasses de l'approche culturelle, l'approche institutionnaliste constitue une alternative (Kostova, 1997), tantôt conçue en opposition, tant estimée complémentaire. A partir de travaux empiriques sur la relation entre la culture nationale, les caractéristiques de l'entrepreneur et l'entrepreneuriat, la synthèse de Hayton, George & Zahra S.A. (2002) considère la nature multidimensionnelle du contexte national ; institutionnelle, relationnelle, culturelle et économique. La culture peut alors être perçue comme le régulateur et le catalyseur de la relation entre les facteurs contextuels et le comportement entrepreneurial (Bayad et Bourguiba, 2006).

La recherche en entrepreneuriat comparé est généralement entendue comme l'analyse de l'impact de l'environnement économique, social, politique et culturel sur le fait

entrepreneurial. Souvent cette recherche est réduite à la comparaison entre deux ou plusieurs contextes nationaux.

Il existe cependant plusieurs types de comparaisons (Øyen, 1990). Un contexte revêt toujours plusieurs dimensions possibles: spatiale (un quartier, un district, un territoire, un pays, etc.); organisationnelle (un groupe, un service, une entreprise, une école, une famille, une association etc.); sociale (un groupe de pairs, un groupe de référence, etc.); temporelle (le moment d'enquête, l'âge, etc.).

Il apparaît alors que sans stratégie de comparaison mûrement réfléchie, il est difficile de repérer ce qui relève de la singularité d'un côté et de valoriser l'envergure explicative des interprétations proposées, permettant de passer du singulier à l'universel d'un autre côté.

Cependant la prise en compte des contextes pose des problèmes spécifiques aux chercheurs en entrepreneuriat même lorsque les stratégies de recherche sont des études approfondies qualitatives. L'impression de kaléidoscope dénoncé par Marchesnay (1999) reste bien vivace. A titre illustratif, le concept d'entrepreneuriat africain oscille entre mythe et réalité (Saporta & Koumbou, 2000). D'une part, les réflexions conceptuelles et théoriques courent le risque d'être le lieu de projection de clichés et de stéréotypes, sans ancrage empirique, et prennent alors la forme d'une « idéologie scientifique ». D'autre part, les adeptes de la démarche qualitative sont sommés de qualifier de façon rigoureuse et crédible la singularité des situations étudiées. Face à un tel défi, certains auteurs recommandent de relier les conceptualisations des recherches qualitatives à la fois à des contextes plus larges et à des données empiriques (Zahra, 2007) (Hlady Rispal & Jouison-Laffitte, 2015).

## **2.2 A l'épreuve du terrain: les difficultés pratiques de la comparaison internationale**

Plus que les recherches infra nationales, les recherches comparatives internationales, lorsqu'elles procèdent de la coopération internationale, posent quelques sérieux problèmes aux chercheurs. Là comme ailleurs, la confrontation de la théorie aux pratiques dévoile des difficultés. Pourtant les principes et les modalités pratiques de la recherche comparative sont rarement évoqués. Alors que certaines recherches qualitatives nationales peuvent déboucher sur des conclusions larges ou « universelles », l'effort interprétatif dévolu à la comparaison est plus qu'insuffisant, surtout dans les études qui juxtaposent les pays. La contextualisation permet alors d'améliorer la démarche de comparaison.

Aucun des problèmes méthodologiques ou conceptuels ne peut être ignoré lorsqu'on examine d'un œil critique des questions de la comparaison des contextes de recherche telles que

“qu’est-ce que la recherche comparative internationale?”, “comment mener à bien une étude comparative internationale?” ou encore “comment interpréter les points communs et les différences entre les pays comparés?” » (Øyen, 1990).

Comparer les résultats obtenus dans différents contextes peut déboucher sur des résultats très intéressants du fait des différents niveaux de contexte (local, régional, national et supranational) dès lors que « les méthodes qualitatives déployées doivent décrire avec soin le contexte de la recherche en donnant à voir sa complexité, sa singularité et sa richesse » (Hlady Rispal & Jouison-Laffitte, 2015). Une forte contextualisation de la recherche, permettant de montrer la singularité du phénomène à l’étude, est particulièrement utile dans les recherches de coopération internationale dans lesquelles les équipes de différents pays ou de disciplines variées travaillent sur un même sujet.

Faire des recherches sur un autre pays et coopérer avec des chercheurs relevant de traditions scientifiques différentes ne signifient pas toujours qu’il s’agisse de comparaison internationale. La sociologue Nancy Green précise qu’une pratique de comparaison implique un triple choix : le choix du phénomène à expliquer, le choix des unités à observer (nationales, locales, territoires, familiales, associatives, etc.) selon les époques et le choix du niveau d’analyse (compare-t-on l’Amérique du Nord et l’Europe ? Paris et Amsterdam ?) (Green, 1989). Ces choix orientent la gamme et la nature des conclusions susceptibles d’être atteintes.

Le terme de ‘contextualisation’ peut alors être entendu comme participant à la compréhension et l’explication de l’environnement de la recherche. Il suppose que soient fournies des précisions sur le contexte, l’organisation de l’équipe de recherche et le design de la recherche. Zahra (2007) incite les chercheurs à indiquer ce qu’ils ont observé, ressenti ou pensé.

La contextualisation de cas cross nationaux implique une pratique comparative dans les projets de recherche coopération internationale. Elargir une étude de cas à différents pays ou sites pose des défis méthodologiques majeurs. Un bon exemple d’une telle pratique est fourni par Checky, Rasmussen & Partanen (2014). Leur étude longitudinale est réalisée par une équipe de chercheurs dans 3 pays (Finlande, Danemark et Nouvelle Zélande) et porte sur 33 cas de PME. Les auteurs utilisent alors le contexte entrepreneurial pour illustrer la manière de constituer et faire fonctionner une équipe internationale de chercheurs sans compromettre ni la rigueur ni la pertinence des résultats. Ils baptisent leur mode de fonctionnement simultanément rigide et flexible d’ « approche tandem » en anglais tandem approach.

En s'efforçant d'accomplir ce qui ressemble à des négociations délicates, les chercheurs se rendent compte qu'ils doivent comparer et adapter non seulement leurs résultats, mais aussi leurs cultures de recherche, les théories, infrastructures académiques, postulats méthodologiques, styles d'écriture, capacités linguistiques, stratégies de publication. Par exemple, une recherche anglo-française sur l'entrepreneuriat ethnique risque de buter rapidement sur la définition du terme et les méthodes d'accès à la population ciblée et aux données, tant elles correspondent peu à la « culture » républicaine française.

En somme, la recherche comparative internationale ne nécessite pas seulement un temps long, des moyens importants et un intérêt de recherche partagé. Elle réclame aussi de la bonne volonté et de la confiance. Ces éléments émotionnels et de l'affect sont souvent ignorés dans la littérature académique. Le fait que les chercheurs se lancent dans ces projets par affinité ou grâce à des phénomènes de réseaux facilite la communication et le consensus, au détriment toutefois, mais pas nécessairement, de la diversité interdisciplinaire et méthodologique.

### **3. La variété des approches comparatives en entrepreneuriat**

Si les chercheurs qualitatifs se sont accordés sur le fait de ne pas viser la généralisation au sens statistique du terme (Glaser & Strauss, 1967), en revanche, ils débattent toujours sur l'envergure explicative des résultats qui permettrait de dépasser la contingence du local (Swandt, 2003). La démarche comparative constitue une piste prometteuse.

#### **3.1 La variété de la comparabilité des contextes**

Pourquoi comparer? Les analyses comparatives oscillent entre deux tendances selon que la visée est de faire ressortir les similitudes et la dimension universelle des observations ou bien au contraire d'ancrer les différences dans les interactions et les effets de contextes. Cela mène à demander quelles possibilités d'interprétation offre une démarche comparative en entrepreneuriat.

Même si la comparaison revêt un statut particulier selon les disciplines (Vigour, 2005), comparer en histoire se distingue de la comparaison sociologique par exemple, les principes généraux de la démarche sont communs à l'ensemble des sciences humaines et sociales. Dans les sciences humaines plus établies, les questions de savoir ce qu'est la comparaison et comment comparer, sont anciennes (Øyen, 1990). La variété des pratiques de comparaison invitent à revenir sur les critères de la « comparabilité » par l'examen de ce que comparer veut dire et des stratégies possibles.

En schématisant on distinguera donc trois types de comparaisons:

- L'approche universaliste fait abstraction, par définition, du contexte temporel et spatial, considérant qu'à vouloir trop insister sur les particularités ou les singularités de chaque contexte, on aboutit à rendre la comparaison impossible à cause de variations négligeables;
- L'approche culturaliste, à l'inverse de la précédente, en se focalisant sur les singularités culturelles de chaque contexte aboutit également à occulter les caractères généraux des contextes et tend à enfermer dans la spécificité ;
- L'approche institutionnaliste apparaît comme une tentative de compromis entre les deux en insistant sur la nature multidimensionnelle des rapports sociaux (culturel, politique, économique, social, historique, etc.).

Parfois ces approches sont opposées les unes aux autres; parfois elles sont présentées comme étant complémentaires. Une récente tendance considère que ce débat est dépassé et insiste sur la nature multidimensionnelle des facteurs contextuels qui peuvent être technologiques, politiques, culturelles, historiques, sociales, démographiques, etc. (Zahra, Wright & Abdelgawad, 2014).

### **3.2 Quelles stratégies pour s'inscrire dans une démarche comparative ?**

Comment comparer? Comment réussir en même temps la fidélité aux études de cas et la nécessité de généraliser et de produire des explications transversales ? Voici une problématique classique de la comparaison pour certaines recherches qualitatives. L'illusion, présente dans de nombreuses études, que ce sont les méthodes qui fondent la pertinence des approches qualitatives est réfutée par certains auteurs (Glaser & Strauss, 1967). D'où l'importance de dévoiler les orientations fondamentales du chercheur, les mécanismes génératifs dans le travail de recueil de données, analyse et démarche spéculative (Zahra, 2007).

L'essence de la comparaison réside dans l'identification des similitudes et des différences. Pour certains, la recherche devrait passer outre les ressemblances entre différents contextes, car c'est par les différences que se révèlent les phénomènes intéressants ou nouveaux. Mais les différences, il est vrai, sont trop souvent décrites en des termes stéréotypés, surévaluant soit l'homogénéité soit le typique au détriment des phénomènes de différenciation, d'ambiguïté et de frontières. Pour d'autres, la recherche des différences sert à exacerber des stéréotypes d'une nation ou d'une région, en sorte qu'on devrait plutôt enquêter sur les

ressemblances. Les ressemblances, avancent ces défenseurs, orientent plus la recherche vers la prise en compte des processus sous-jacents que vers les variations superficielles.

Si la question, en apparence purement pratique, des cas et des zones géographiques à inclure dans une recherche tend à orienter en réalité le processus comparatif et les résultats, force est de constater que des justifications *a posteriori* sont souvent élaborées pour des décisions commodes ou nées au hasard des opportunités. Par exemple, Checky, Rasmussen & Partanen (2014) expliquent dans leur étude internationale, comment ils ont débuté par une étude nationale, puis lancé, au terme de la présentation des résultats et l'opportunité d'un appel à projets, une invitation à élargir ces travaux par une approche comparative internationale.

La méthode comparative suppose d'appliquer les mêmes techniques d'investigation aux cas étudiés afin de recueillir des données similaires. Toutefois, cette démarche n'est pas toujours heuristique ni même possible, selon le déroulement des enquêtes de terrain. Il est possible d'identifier quatre grandes stratégies servant des objectifs spécifiques et traçant une trajectoire particulière à un projet de recherche comparative :

➤ Stratégie 1: comparer des cas semblables

Séraphin, Butler, & Vanessa (2013) présentent leur analyse comparative du secteur du tourisme dans 3 pays des zones tropicales en déclarant qu'il s'agit de 3 destinations post coloniales « All three destinations offer similar tourism products like culture, nature, heritage, sea, sun and sand ». Si les profils de chaque pays sont présentés séparément, les différences et similitudes sont approchées par des analyses croisées et non des juxtapositions. La préoccupation de l'impact sur le développement manifestée par les auteurs mène à penser que leur objectif est de nature praxéologique. Choisir des contextes sur la base de leur ressemblance peut sembler alors judicieux si l'objectif de la recherche est d'informer les politiques publiques par exemple.

➤ Stratégie 2: maximiser la diversité

L'étude sur l'entrepreneuriat des migrants de Nkakleu & Levy-Tidjane (2005) suit une démarche comparative, bien que non explicite, qui ressort dans leur interrogation : « ce dernier se distingue-t-il de l'entrepreneuriat au pays et de l'entrepreneuriat autochtone ? ». Leur travail comparatif implicite cherche à rendre visibles « d'autres formes d'entrepreneuriat » et a conduit à « une revisitation substantielle des modèles usuellement utilisés pour décrire l'entrepreneuriat immigré. ». Le choix du modèle d'analyse basé sur les théories de l'acculturation, au lieu de l'approche culturaliste, a permis de faire ressortir la

« double spécificité de l'entrepreneuriat immigré africain, d'une part vis-à-vis du modèle idéal-typique de l'entrepreneuriat africain, d'autre part vis-à-vis du modèle occidental ». L'objectif principal n'est pas alors d'assurer une classificateur mais est d'ordre interprétatif.

➤ Stratégie 3: nuancer au sein d'un cadre commun.

Examinant les dynamiques intrapreneuriales des innovations pédagogiques dans les mutations universitaires, au sens générique d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche, contemporaines au sein de trois pays francophones France, Maroc et le Québec au Canada, Ewango-Chatelet (2016) mobilise une approche institutionnaliste et une stratégie comparative fondée sur des paramètres universels, l'écosystème mondialisé de l'éducation au management, auxquels chaque cas au sein d'un pays permet d'apporter des déclinaisons. L'objectif conceptuel et le souci de la portée explicative s'illustrent dans ces mots « une étude cas multiples autorisant une transférabilité des résultats vers d'autres terrains sous la forme d'une proposition de modélisation. ». Les résultats permettent de nuancer fortement la vision classique de l'intrapreneuriat comme un processus héroïque et individuel qui intervient au sein d'un certain type de climat organisationnel. La recherche empirique de Razafindrazaka, St-Pierre et Trépanier (2014) fournit un autre exemple d'une analyse contextuelle. Leur étude porte sur des PME de deux régions contrastées du Québec présentant d'importantes différences en matière de culture entrepreneuriale. Elle conclut que la notion de culture entrepreneuriale ne constitue pas le premier facteur d'influence des dynamiques entrepreneuriales régionales, ce qui constitue une contribution à la littérature sur la culture entrepreneuriale par la réfutation de ses hypothèses.

➤ Stratégie 4: assurer l'exhaustivité

Les projets de recherche les plus ambitieux du point de vue méthodologique, mais pas nécessairement théorique, sont ceux qui visent une couverture étendue via le choix des contextes abordés. Bien que sa portée soit limitée à l'entrepreneuriat des migrants, le projet de Nkakleu & Levy-Tidjane (2005) vise également l'exhaustivité. Les auteurs relatent « nous avons sélectionné ad hoc 9 entrepreneurs migrants originaires d'Afrique [] Ces entrepreneurs sont issus de pays d'origine divers (Afrique Noire et Afrique du Nord) afin de permettre la mise en évidence, nonobstant la taille réduite de l'échantillon, de spécificités internes au groupe des entrepreneurs immigrés originaires d'Afrique. ».

De la confrontation de ces quatre stratégies de recherche comparative, non exclusives, offrant chacune des critères différents, il ressort que l'objectif de la comparaison est capital selon que

l'on veut faire ressortir les différences ou que l'on insiste sur les ressemblances. Pourtant, par peur d'être accusé de comparer des contextes dissemblables, suivant en cela la sagesse populaire, nombre de recherches qualitatives en entrepreneuriat comparé adoptent peu, voire rejettent le choix d'une stratégie de comparaison. Cette attitude aboutit à un regrettable rétrécissement des potentialités de l'analyse comparative.

### **Conclusion: comparer l'incomparable pour agir, une question de distance ?**

Notre propos consistait à faire débattre comparaison et contextualisation sur l'envergure explicative des recherches qualitatives. La démarche comparative a été examinée sous plusieurs angles en tant que méthode des recherches qualitatives, pratique de coopération scientifique et outil de modélisation. De manière imagée, lorsque des contextes semblables sont comparés, tout se passe, au final, comme si l'on comparait des pommes avec des pommes. Lorsque l'objectif vise à maximiser la diversité, les pommes sont comparées avec des oranges pour reprendre l'expression de Hofstede (1998). Et lorsque la diversité est envisagée à l'intérieur d'un cadre commun, une classification de fruits se déploie, identifiant les facteurs universels (taille, couleur, goût, etc.) dont chaque fruit apporte une déclinaison nuancée. Quand c'est l'exhaustivité que l'on veut atteindre, on étudie un fruit de chaque sorte, tous plus différents les uns que les autres. Le but de la recherche comparative réside, dans presque tous les cas, en une avancée conceptuelle ou théorique.

Cette communication a mis en lumière la variété et les exigences d'une approche comparative dans la recherche en entrepreneuriat. De ce fait, il a été montré que les contextes sont intrinsèquement pluriels et fluides et qu'ils varient selon les choix et intérêts du chercheur. En ce sens, elle représente une avancée vers une approche multidimensionnelle et plurielle de la recherche en entrepreneuriat. Elle propose une solution au fait que les travaux, qui intègre la dimension « plurielle et métissée » de l'entrepreneuriat, oscillent entre une volonté nomothétique qui cherche à généraliser des principes universels et le souci de préserver la singularité dans une tradition idiographique (Germain, 2018).

Si on admet avec Schmidt & Janssen (2012) que le projet scientifique de la recherche en entrepreneuriat a évolué pour se porter, de plus en plus, sur l'élaboration de connaissances dans et pour l'action, il semble légitime d'adopter une démarche comparative afin de fournir des repères aux entrepreneurs, aux politiques, aux personnels des structures d'accompagnement et aux chercheurs eux-mêmes. La principale contribution de cette communication est d'élucider la manière dont la variété du phénomène entrepreneurial se



manifeste à travers la comparaison et l'intégration des spécificités des contextes dans les recherches en entrepreneuriat. Contextualisation et comparaison représenteraient «le double mouvement par lequel la science simplifie le réel et complique la raison » pour reprendre l'expression de Gaston Bachelard.

Les réflexions qui précèdent n'appellent pas nécessairement de conclusion dans la mesure où elles n'épuisent pas le sujet et qu'elles invitent plutôt à poursuivre le débat. Dans la grande majorité des travaux sur l'entrepreneuriat et les écosystèmes d'innovation; une certaine hiérarchisation, plus ou moins explicite, incite à penser que certains espaces, milieux, personnalités seraient plus entreprenants que d'autres. Cette problématique n'a pas été abordée dans la présente communication. De ce fait, pour effectivement contribuer au champ de l'entrepreneuriat, de futures recherches sur la démarche comparative pourraient se pencher sur écosystèmes les plus défavorisés en matière d'entrepreneuriat qui restent encore relativement les plus délaissés dans la littérature.

L'approche comparative serait donc en définitive une question de bonne distance à tenir, un regard critique à conserver entre une vision panoramique surplombante et l'observation de situations locales au ras du sol?

## Références

- Bayad, M. & Bourguiba, M. (2006). « De l'universalisme à la contingence culturelle : réflexions sur l'intention entrepreneuriale », 8ème congrès international francophone en entrepreneuriat et PME, 25-27 octobre, Fribourg, Suisse.
- van Burg, E., & A. G. L. Romme. 2014. "Creating the Future Together: Toward a Framework for Research Synthesis in Entrepreneurship." *Entrepreneurship Theory and Practice* 38 (2): 369–397.
- Chetty, S. K., Partanen, J., Rasmussen, E. S., & Servais, P. (2014). Contextualising case studies in entrepreneurship: A tandem approach to conducting a longitudinal cross-country case study. *International Small Business Journal*, 32(7), 818-829.
- Dilley, R. (1999). Introduction: The problem of context. In R. Dilley (Ed.), *The problem of context : Perspectives from Social Anthropology and Elsewhere* (pp. 1-46). New York, NY: Berghahn Books
- Entrepreneurship and Regional Development (2013), The distinctiveness of the European tradition in entrepreneurship research. Special Issue. 1–2.
- Ewango-Chatelet A. (2017), « Les dynamiques intrapreneuriales des innovations pédagogiques à l'Université : une approche contextuelle », Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université Paris-Saclay.
- Fall, M. A. (2011). « Décoloniser les sciences sociales en Afrique », *Journal des Anthropologues*, n°s 124-125, p. 313-330.

Fayolle A. (2000). "Dynamisme entrepreneurial et croissance économique : une comparaison France-États-Unis", p. 33-47, dans T. Verstraete, *Histoire d'entreprendre – les réalités de l'entrepreneuriat*, Éditions Management et Société, 297p, 2000.

Frank, H. & H. Landström (2016). « What makes entrepreneurship research interesting? Reflections on strategies to overcome the rigour-relevance gap », *Entrepreneurship & Regional Development*, vol. 28, nos 1-2, p. 51-75.

Germain, O. (2017). Théories en entrepreneuriat: pour que les fruits passent la promesse des fleurs. *Les PME d'hier à demain*, 17-65.

Germain, O. & Jacquemin, A. (ed) (2017). « Les approches critiques en entrepreneuriat », *Revue de l'entrepreneuriat*, vol. 7, Issue 1.

Glaser, B.G., Strauss, A.L. (1967). *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. Chicago, IL, AldineTransaction.

Hantrais, L., & Letablier, M. T. (1998). La démarche comparative et les comparaisons franco-britanniques. *Revue de l'IRES*, 28, 164-162.

Hayton J. C, George G et Zahra S.A. (2002), "National culture and entrepreneurship: A review of behavioral research", *Entrepreneurship, theory and practice*, vol. 26, n°4, pp 33-52.

Hlady Rispal, M. & Jouison-Laffitte, E. (2015). La contribution des méthodes qualitatives au développement du champ de l'entrepreneuriat. *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 14(1), 15-40.

Hofstede, G. (1998). « A case for comparing apples with oranges: International differences in values », pp. 16-31, in : M. Sasaki, ed., *Values and attitudes across nations and time*, Leiden, Brill.

d'Iribarne, P. (1997). « Les ressources imprévues d'une culture : une entreprise "excellente" à Casablanca » in *Gérer et comprendre*, Annales des Mines, Juin.

Julien P-A. et M. Marchesnay (2011). *L'entrepreneuriat*, Paris, Economica.

Kamdem, E. (2001). Entrepreneuriat et sciences sociales en Afrique. *Management international*, 6(1), 17.

Kostova, T. (1997), "Country institutional profiles: Concept and measurement", *Academy Of Management*, Best paper proceeding, pp.180- 189

Hantrais, L., & Letablier, M. T. (1998). La démarche comparative et les comparaisons franco-britanniques. *Revue de l'IRES*, 28, 164-162.

Léger-Jarniou, C., Nelson, T. & Chasserio, S. (2015). « Perspectives francophones sur les femmes entrepreneures : au-delà des approches comparatives, vers une approche compréhensive », *Revue de l'Entrepreneuriat*, 14(2-3), 19-30.

Nkakleu, R. & Levy-Tadjine, T. (2005). La singularité de l'entrepreneuriat des migrants en France. *Revue Congolaise de Gestion*, pp.3-29.

Marchesnay, M. (1999), L'entrepreneuriat : une vue kaléidoscopique, *Revue Internationale PME*, Vol 12 n°3.

Morrison, A., (2006). "A contextualisation of entrepreneurship", *International Journal of Entrepreneurial Behavior & Research*, Vol. 12 Issue: 4, pp.192-209,

- Mueller, S. (2004), "Gender Gaps in Potential for Entrepreneurship Across Countries and Cultures", *Journal of Developmental Entrepreneurship*, 9(3), December.
- Øyen E., 1990, « The imperfection of comparisons », pp. 1-18, in : E. Øyen, ed., *Comparative methodology : Theory and Practice in international social Research*, London, Sage.
- Razafindrazaka, T., St-Pierre, J., & Trépanier, M. (2014, October). Influence de la culture entrepreneuriale régionale sur l'innovation des PME: Analyse de deux régions contrastées du Québec. In *12ème Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME*.
- Saporta B. & Kombou L. (2000). "L'entrepreneuriat africain – mythe ou réalité", p. 239-249, dans T. Verstraete, *Histoire d'entreprendre – les réalités de l'entrepreneuriat*, Éditions Management et Société, 297p, 2000.
- Schmitt, C., & Janssen, F. (2012). Regards critiques sur la recherche en entrepreneuriat: construction, évolution et tendances. *Actes de la 11ième Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME (CIFPME)*.
- Schwandt, T. A. (2003). Three epistemological stances for qualitative inquiry : interpretivism, hermeneutics and social construction. Dans N. K. Denzin, & Y. S. Lincoln (Éds), *The landscape of qualitative research : theories and issues* (pp. 292-331). Thousand Oaks : Sage
- Séraphin, H., Butler, C., & Vanessa, G. G. (2013). Entrepreneurship in the tourism sector: A comparative approach of Haiti, coastal Kenya and Mauritius. *Journal of Hospitality and Tourism*, 11(2), 72-92.
- Shamba B. P. (2007), « Existe-t-il un modèle spécifique du management en Afrique ? « Le management africain » à l'épreuve des évidences empiriques », 18ème congrès de l'AGRH ,Université de Fribourg, Suisse..
- Su, J., Zhai, Q., & Landström, H. (2015). « Entrepreneurship research in China: internationalization or contextualization? ». *Entrepreneurship & Regional Development*, 27(1-2), 50-79.
- Torrès, O. (2004). The failure of the Californian Mondavi's implantation in France: entrepreneurship and corporatisme. *International Journal of Entrepreneurship and Small Business*, 1(1-2), 70-99.
- Verstraete T. & Fillion L.J (2001), "L'entrepreneuriat : une perspective internationale", *Management International*, Vol. 6, n°1, p. IX – XIV, 2001.
- Vigour C. (2005). *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, Paris, La Découverte.
- Zahra, S. A. (2007). "Contextualizing Theory Building in Entrepreneurship Research." *Journal of Business Venturing* 22 (3): 443–452.
- Zahra, S. A., and M. Wright. (2011), "Entrepreneurship's Next Act." *Academy of Management Perspectives* 25 (4): 67–83.
- Zahra, S. A., Wright, M., & Abdelgawad, S. G. (2014). Contextualization and the advancement of entrepreneurship research. *International small business journal*, 32(5), 479-500.